

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de technicien(ne)s d'art

Métiers : Textile
Spécialité : Artiste licier

SESSION 2014

Lundi 2 février 2015

Épreuve écrite d'admissibilité

Épreuve écrite relative aux techniques du métier ou de la spécialité . Cette épreuve de contrôle des connaissances consiste, à partir d'un dossier technique, en l'élaboration d'une note sur un sujet se rapportant au métier ou à la spécialité, qui servira de support à l'épreuve pratique (analyse, établissement d'un programme de travail, organisation).

(Durée 2 heures ; coefficient 2 ; note éliminatoire : < 5/20)

Avertissements :

- les feuilles de brouillon insérées dans les copies ne seront pas corrigées ;
- les candidats ne doivent pas joindre d'autres documents à leurs copies ;
- l'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit ;
- avant de commencer, vérifiez que le sujet qui vous a été remis comporte toutes les questions ; signalez aux surveillants tout de suite les anomalies éventuelles (page manquante, page illisible...).

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de technicien(ne)s d'art

Métiers : Textile
Spécialité : Artiste licier

SESSION 2014

Lundi 2 février 2015

Épreuve écrite d'admissibilité

SUJET :

Vous rédigerez un document comportant les points suivants :

- Décrivez précisément les différentes étapes nécessaires à la fabrication d'un tapis ou d'une tapisserie selon votre spécialité.
- Citez les autres corps de métier qui interviennent pour la réalisation d'un tapis ou d'une tapisserie avec l'artiste licier jusqu'au rendu final de l'œuvre.